



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Le Président
Député européen

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Elysée
55, rue Faubourg Saint Honoré
75 008 PARIS

RM/RS/SM

Marseille, le 25 juillet 2017

Monsieur le Président,

Permettez-moi d'attirer votre bienveillante attention sur le problème qui se pose en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et qui concernera l'ensemble des pays du sud de l'Europe dans le cadre de la maîtrise des incendies de forêt.

En effet, comme vous le savez, notre région est un territoire particulièrement sujet aux incendies de par son climat et sa géographie. C'est pour cette raison que depuis 1967, nos pompiers ont recours à des avions bombardiers d'eau pour appuyer et soutenir les équipes d'intervention au sol. Il s'agit d'un élément indispensable dans la maîtrise du feu et de ses conséquences.

Actuellement, la France dispose de 12 Canadairs CL 415 datant, pour le plus ancien, de 1994. Or, la durée de vie de tels appareils est considérablement réduite (entre 25 et 30 ans maximum) de par la multiplication des impacts avec l'eau. Ce qui signifie que la flotte française arrive bientôt en fin de vie. Je me permets donc d'attirer votre attention sur l'extrême nécessité pour l'Etat français d'engager urgemment un renouvellement de notre flotte aérienne afin de mettre un terme à la précarité des conditions d'interventions de nos pompiers.

Les importants incendies survenus ces dernières semaines en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et plus particulièrement dans les Bouches-du-Rhône le 15 juillet, à Nice le 17 juillet, et dans le Var et les Alpes-Maritimes le 24 juillet 2017 nous rappellent l'urgence de la situation.

L'entreprise Viking Air, en charge de la commercialisation de ces bombardiers d'eau, refuse de reprendre la production si une commande d'au moins 25 appareils ne lui est pas faite. Cela représenterait un investissement de plus d'1 milliard d'euros. Conscient que la France ne peut pas supporter toute seule un tel investissement, la seule solution est européenne via une politique communautaire de protection civile ambitieuse.

.../...



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Parlement européen

Le Portugal, l'Italie, la Croatie, l'Espagne et la Grèce sont touchés depuis le début de l'été par des incendies importants et meurtriers. Sans l'intervention des Canadairs français, italiens et espagnols, ces situations auraient été incontrôlables.

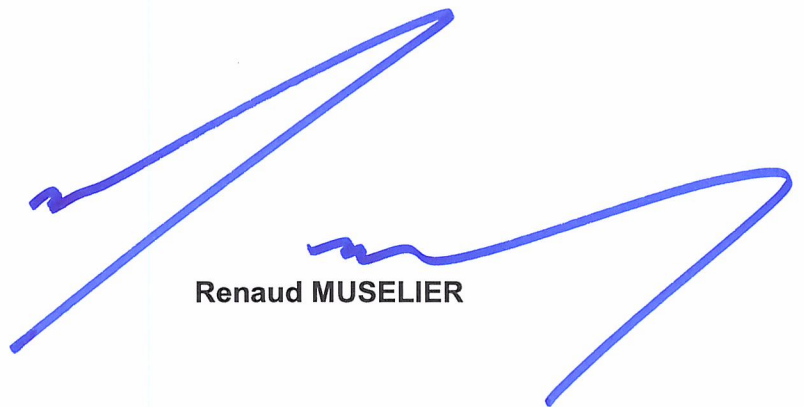
Aujourd'hui, l'Italie dispose de 13 Canadairs, l'Espagne en a 2, la Grèce un seul et le Portugal n'en a aucun. La sécheresse qui sévit dans le Sud de l'Europe et les incendies qui s'y propagent ne connaissent ni les frontières régionales ni les frontières nationales. C'est pour cette raison que la France doit engager l'ensemble des pays du Sud de l'Europe dans une grande politique de renouvellement de la flotte aérienne d'intervention, avec l'aide de la Commission européenne via le mécanisme européen de protection civile.

Le 12 juillet 2017, trois avions canadairs français ont été déployés en Italie pour répondre aux incendies ravageurs qui sont venus dévaster les régions méridionales transalpines, grâce au Centre de coordination des interventions d'urgence de la Commission européenne. Si cette intervention honore notre aviation civile, elle possède aussi un coût. Un coût que les Français ne peuvent pas supporter seuls.

C'est pourquoi, j'estime qu'il est crucial que la France prenne ses responsabilités et engage des discussions avec Viking Air et l'ensemble des Etats du Sud de l'Europe (Espagne, Italie, Portugal, Grèce) afin qu'une solution durable soit trouvée. Notre objectif est d'empêcher que la flotte européenne de bombardiers d'eau d'être diminuée d'année en année au détriment de la sécurité des citoyens européens. Un consortium des Etats concernés, sous la houlette de la France, me semble donc indispensable pour renouveler la flotte des avions bombardiers d'eau et je compte donc sur votre soutien pour appuyer cette demande auprès des autres chefs d'Etat européens afin de trouver les financements adéquats à la situation.

Dans l'espoir de compter sur votre appui sur ce sujet essentiel,

Je vous prie de recevoir, **Monsieur le Président**, l'expression de ma haute considération.



Renaud MUSELIER